



DESCRIPTION DE LA FONCTION RESPONSABLE CANTONAL VISANA SPRINT

1. Notre but

1.1 Motiver les enfants pour l'athlétisme

Dans la stratégie de base de Swiss Athletics, le but suivant est entre autres défini :

Donner envie aux enfants et aux jeunes de courir, sauter, lancer

- Populariser les plateformes pour la relève, améliorer continuellement leur mise en œuvre et atteindre ainsi plus d'enfants/de jeunes.
- Atteindre l'enseignant et ainsi les élèves sur un large front.
- Fournir des contributions pour enrichir la formation des moniteurs avec les éléments course, saut, lancer.

Pour pouvoir motiver les enfants pour l'athlétisme, il faut en premier lieu atteindre les enfants. La stratégie Compétitions aborde ce point et attribue les tâches suivantes aux concours jeunesse :

- Atteindre les enfants U8 - U12 avec des séries jeunesse
- Garder les jeunes U14 - U18 dans l'athlétisme avec des meetings et des championnats

Du point de vue de la Fédération suisse d'athlétisme „Swiss Athletics“, nous disposons des structures principales suivantes pour réaliser cet objectif et ces tâches :

- Sociétés d'athlétisme
- Associations cantonales
- Swiss Athletics

Cette description de la fonction a pour but de définir le rôle des associations cantonales dans les séries jeunesse.

1.2 Le rôle du responsable cantonal

Avec la fonction et la désignation du responsable cantonal (RC), les associations cantonales soutiennent les séries jeunesse, mentionnés ci-dessus, coordonnés au niveau national. La description de la fonction doit montrer quelles sont les tâches les plus importantes pour s'occuper et promouvoir idéalement les séries jeunesse au niveau cantonal. En fonction de la taille et des possibilités des associations cantonales, ces responsabilités peuvent être confiées à plusieurs personnes, ou à une seule personne.

La description de la fonction doit aussi offrir la possibilité de procéder au niveau cantonal à des ajustements individuels en fonction des buts et structures cantonaux. Elle doit notamment aussi être un outil, quand il s'agit de recruter une nouvelle personne pour cette fonction.

Nous sommes persuadés que la description de la fonction ou son contenu soutient tout le monde à bien coordonner les tâches et nous motive à poursuivre avec succès les séries jeunesse et à promouvoir un athlétisme attrayant pour les enfants et les jeunes.



2. Visana Sprint

En tant que plus ancienne série nationale jeunesse de Swiss Athletics, le Visana Sprint a une longue tradition. Depuis 1955, il transmet aux enfants le plaisir à courir et aide à identifier rapidement les jeunes sprinters talentueux. La série offre aux associations cantonales et à leurs sociétés membres de grandes chances de convaincre des enfants de pratiquer l'athlétisme.

Swiss athletics assume la responsabilité principale de l'ensemble de la série. Les associations cantonales jouent un rôle très important pour ancrer la série dans les cantons et convaincre les autorités (politiciens, services des sports), les organisateurs (sociétés, écoles) et les participants/es. Celles-ci fournissent donc un/e responsable cantonal/e, qui effectue les tâches décrites ci-dessous.

2.1 Domaine de l'organisation

Il y a un RC (responsable cantonal) par canton pour la série de sprint Visana Sprint, qui est intégré dans l'équipe de l'association cantonale d'athlétisme.

2.2 But de la fonction

En tant qu'ambassadeur et défenseur de la série de sprint „Visana Sprint“ le responsable cantonal est chargé de poursuivre l'ancrage et l'établissement de la série dans son canton.

2.3 Collaboration avec le responsable jeunesse

Le responsable cantonal est :

- le lien avec le responsable jeunesse de Swiss Athletics.
- responsable de trouver une société appropriée ou un organisateur pour la finale cantonale.
- est en permanence informé par le responsable jeunesse de Swiss Athletics de la situation actuelle de la série de la saison en cours.
- a en tout temps le droit de demander les informations nécessaires sur la série au responsable jeunesse.

2.4 Tâches principales

2.4.1 Tâches générales du responsable cantonal :

- est l'interlocuteur et la personne de contact au sein du canton pour répondre aux questions et aux confusions des organisateurs et des participants sur le Visana Sprint.
- aide à recruter et inciter d'autres sociétés et écoles à organiser elles-mêmes un Visana Sprint.
- veille à ce que la date de la finale cantonale ne concurrence pas les vacances ou d'autres concours. Défend la date aux bourses cantonales des meetings.
- garde et soigne les contacts avec les organisateurs existants.
- est au courant de toutes les manifestations « Le plus rapide » du canton et met en place un réseau approprié afin que ces organisateurs aient un contact ouvert et direct avec l'association cantonale.
- essaie de motiver les organisateurs des « Le plus rapide » à faire enregistrer leur événement comme Visana Sprint et ainsi offrir à leurs plus rapides la possibilité de s'aligner à la finale cantonale.
- motive les participants aux finales cantonales qui ne sont pas dans une société en leur montrant d'autres possibilités de compétition et les incite à pratiquer l'athlétisme.



2.4.2 Transmission des informations

Transmettre les informations qui sont produites et mises à disposition par le Visana Sprint (Flyer, brochures etc.) ainsi que les infos cantonales à :

- Organismes / participants
- Potentielles organisations, sociétés, écoles etc.
- Responsables de presse des associations, sociétés
- Presse régionale

Le responsable jeunesse de Swiss Athletics informe régulièrement le RC sur l'état actuel des enregistrements de la saison en cours.

2.4.3 Finale cantonale

Le responsable cantonal :

- fixe le mode de qualification pour la finale cantonale et le publie pour toutes les sociétés d'athlétisme ainsi que les organisateurs de « Le plus rapide ».
- fixe la date et le lieu d'organisation de la finale cantonale avec le responsable jeunesse de Swiss Athletics.
- est responsable en tant que délégué de l'ACA du déroulement de la finale cantonale Visana Sprint selon les directives d'organisation.
- organise lui-même la finale cantonale ou charge une société membre de Swiss Athletics de l'organisation
- est membre du comité d'organisation de la finale cantonale. Surveille la finale cantonale pendant la préparation et le déroulement.
- est, une fois l'organisateur connu, en premier lieu le chef de CO, l'interlocuteur premier pour toutes les questions d'organisation (médailles, diplômes etc.).
- est co-responsable de la bonne occupation des pelotons de participation de la finale cantonale, en vérifiant les inscriptions reçues et en attirant l'attention des sociétés des athlètes qualifiés sur les inscriptions manquantes.
- est l'interlocuteur en cas de questions sur la finale cantonale.

2.4.4 Finale suisse

Le responsable cantonal :

- veille à ce que l'organisateur de la finale cantonale informe les qualifiés de leur place de start à la finale suisse au moyen de la lettre de qualification (la lettre est envoyée par Swiss Athletics à l'organisateur par poste)
- contacte les qualifiés qui ne s'inscrivent pas et s'assure qu'ils signalent leur désistement à Swiss Athletics suffisamment tôt afin que les qualifiés suivants puissent être informés d'un repêchage
- se fait un aperçu sur les athlètes de son propre canton qui se sont qualifiés pour la finale suisse
- est le point de contact pour les participants, conseillers, parents etc.
- est dans la mesure du possible présent à la finale suisse comme chef de délégation et aide les kids en les encadrant personnellement
- organise éventuellement un déplacement groupé de la délégation cantonale

La finale suisse offre une bonne occasion de faire connaître davantage l'association cantonale d'athlétisme aux plus grands talents et à leurs parents.



3. Personnes de contacts

Le responsable cantonal est l'interlocuteur pour :

- les responsables des séries jeunesse chez Swiss Athletics
- les divers organisateurs (sociétés d'athlé/sociétés de gymnastique/sections jeunesse)
- les associations régionales (bourses des meetings)

- les questions, problèmes et suggestions concernant le Visana Sprint (le soutien du responsable jeunesse de Swiss Athletics peut en tout temps être demandé).

Pour le responsable cantonal, l'interlocuteur est :

Swiss Athletics
Alain Croisier
Maison du Sport
Talgut-Zentrum 27
3063 Ittigen
Phone +41 31 359 73 17
Mobile +41 79 484 53 34
alaincroisier@swiss-athletics.ch